



République Française  
DEPARTEMENT DE LA CREUSE

Syndicat des Eaux Creusoises

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N°2024-26 du 18 novembre 2024

**OBJET : Maîtrise d'œuvre pour la construction et la réhabilitation éventuelle de deux unités de production d'eau potable, canalisations de transferts et ouvrages associés n°2024-MOE-0001 - AVENANT n°1 au lot n°02 (projet SUD)**

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 novembre à dix-huit heures, le Comité syndical du Syndicat des Eaux Creusoises s'est réuni en session ordinaire dans la salle TREMPLIN 145, 3 La Perrière 23230 GOUZON, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BIGOURET, Premier vice-Président.

Date de convocation du Comité Syndical : 12 novembre 2024

Etaient présents :

Collectivité	Délégués titulaires	P / E	Délégués suppléants présents	Pouvoirs
Syndicat Mixte Confluence Eaux	TURPINAT Vincent	P		
	GRIMAUD Hervé	E		
	COUDURIER Lionel	P		
	BEUZE Daniel	P		
SIAEP de la ROZEILLE	BIGOURET Jean-Jacques	P		
	GRANGE David	P		
	HERITIER Laurent	P		
	PAYARD Christian	E	Jean-Luc MONDON	
SIAEP Vallée de la Creuse	LAFAYE Laurent	P		
	GUETAT Philippe	P		
SIAEP AHUN	COTICHE Thierry	E		
	LAGRANGE Serge	P		
Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	CORREIA Éric	P		
	AUCOUTURIER Alex	P		
	PONSARD Philippe (Arrivée 18h20 – absent pour la présente délibération)	P		
	VELGHE Jacques	E	François BARNAUD (Arrivée 18h23 – absent pour la présente délibération)	
	LECLERE Henri	P		
	DUBOSCLARD Thierry	E		
	VALLES François	P		

**SECRETARE DE SEANCE : Alex AUCOUTURIER**

**RAPPORTEUR : Eric CORREIA**

Nombre de membres :

En exercice : 19

Présents : 14

Pouvoir(s) : 0

→ VOTANTS : 14

Résultat :

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Ne prend pas part au  
vote : 0

Le Président Hervé GRIMAUD étant indisponible et excusé, la Présidence de séance est assurée par Jean-Jacques BIGOURET, Premier Vice-Président.

Le Premier Vice-Président rappelle la signature du marché de maîtrise d'œuvre dans les conditions suivantes :

LOTS	ATTRIBUTAIRES	MONTANT HT
	<b><u>GROUPEMENT SOLIDAIRE AVEC MANDATAIRE SOLIDAIRE</u></b>	
	<u>Mandataire :</u>	
	o <b>CABINET D'ETUDES MARC MERLIN</b>	
Lot 01	<u>Membres du groupement :</u>	862 086.40 €
	o <b>INFRALIM SAS</b>	
	o <b>VRD'EAU CONSEILS</b>	
	o <b>Sarl InterSITE</b>	
	<b><u>GROUPEMENT SOLIDAIRE AVEC MANDATAIRE SOLIDAIRE</u></b>	
	<u>Mandataire :</u>	
	o <b>CABINET D'ETUDES MARC MERLIN</b>	
Lot 02	<u>Membres du groupement :</u>	1 215 572.40 €
	o <b>INFRALIM SAS</b>	
	o <b>LARBRE INGENIERIE SAS</b>	
	o <b>Sarl InterSITE</b>	
Lot 03	<b>EURYECE SARL</b>	209 548.12 €

L'offre transmise pour le lot 02 dans le cadre de cette consultation ne précisait pas la répartition de chacune des missions de maîtrise d'œuvre entre les différents membres du groupement. Il convient donc de le prévoir par avenant.

D'autre part, du fait des arrondis, une anomalie de 0.02 € liée aux arrondis s'est glissée dans le détail du Bordereau des Prix globaux et Forfaitaires (BPGF) fourni par le groupement pour le lot 02, qu'il convient également de corriger.

L'avenant n°1 du lot 02 est transmis à l'appui de la présente délibération. Il est proposé aux membres du comité syndical d'autoriser le Président à le signer et à le mettre en œuvre.

\* \* \*

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre n°2024-MOE-0001 relatif au lot 02 (projet SUD), et annexé à la présente délibération,
- **AUTORISE** le Président à signer cet avenant ainsi que toutes les pièces afférentes, et à en assurer leur mise en œuvre.

Fait à GUERET, le 19 novembre 2024

Le secrétaire de séance

**Alex AUCOUTURIER**



Le Premier Vice-Président  
du Syndicat des Eaux Creusoises

**Jean-Jacques BIGOURET**

